

## C'est signé !



Hier, j'ai eu le plaisir de signer une nouvelle Convention avec le PMU, en présence du directeur général Cyril Linette, et conjointement avec le président de la Confédération des buroliers, Philippe Coy. En effet, le PMU se renouvelle et associe fortement son réseau de titulaires à sa démarche. L'objectif étant de renforcer le partenariat entre l'entreprise et le réseau des 13 500 points de vente qui distribuent les paris hippiques en France. Ce protocole consiste notamment en une augmentation de notre rémunération et une gestion facilitée de l'activité.

Cette convention est dans l'esprit du dernier accord tripartite signé avec la FDJ en 2018. Je constate que ces concertations avec les acteurs du jeu sont productives et renforcent la confiance mutuelle que nous nous portons. Elles sont une démarche à poursuivre, pour l'amélioration continue de notre métier.

---

UNION PRESSE - 16 place de la République - 75010 Paris - Tél. : 01 42 40 27 15 - [Contact](#) - [Mentions légales](#)

---